

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

MUNICIPAL

SOUS-PRÉFECTURE

26 SEP. 2024

SAINT-GAUDENS

## Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	8
• votants	9
• absents	3
• exclus	0

## Date de convocation :

10 septembre 2024

## Date d'affichage :

11 septembre 2024

## Objet

Subvention pour le  
tournage d'un film au  
Casino

De la commune BARBAZAN

Séance du 17 septembre 2024 à 18 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, VEYRIES Nadine,  
WINTERSTEIN Martine

Ms MADET Michel, MAURETTE Bernard, SALES André.

Absents : VALLE Anthony, DELORT Thierry

Absent avec procuration : BALLARIN Jacques donne procuration à  
MADET Michel.

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que Thomas Derlot, scénariste et réalisateur est venu présenter son projet de tourner un court-métrage au Casino de Barbazan. Le budget prévisionnel de ce court-métrage est de 116 343 €.

Aussi, une aide a été demandée. Madame le Maire propose que la commune apporte son soutien financier à hauteur de 1 500€, pour ce court métrage "Tenter le Diable".

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité, accepte la proposition de subvention à 1 500€, de Madame le Maire, et donne son accord pour signer tout document se référant à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture

Fait à Barbazan, le 19 septembre 2024.

Le Maire

